

Péréquation: Cologny versera plus de cinq millions à Onex

COMMUNES Le projet de loi des maires devra être avalisé par le Grand Conseil.

DOMINIQUE VON BURG

L'Association des communes genevoises (ACG), réunie hier soir en assemblée générale, a adopté un projet de «Loi sur le renforcement de la péréquation financière intercommunale et le développement de l'intercommunalité». Il aura fallu un an de travaux pour cela, mais c'est un succès indéniable pour l'ACG. Car à défaut d'un accord entre les communes pour plus de solidarité, c'est certainement l'Etat qui l'aurait imposé.

Des écarts criants entre riches et pauvres

Cela dit, il ne s'agit pas d'une réforme fondamentale (qui viendra sans doute avec la nouvelle Constitution) mais d'un ajout à la péréquation actuelle, qui reste inchangée. Elle reste basée, rappelons-le, sur la double imposition des citoyens, dans leur commune de résidence et celle où ils travaillent.

Il y a deux ans, les communes les plus riches avaient six fois plus de moyens que les pauvres, et l'écart a encore augmenté. Intenable politiquement! L'ACG s'était donné comme objectif de réduire cet écart de moitié. Comme le reconnaît son directeur, Alain Rütsche, on ne l'a pas tout à fait atteint. Mais, estime-t-il, les mesures proposées sont mieux ciblées que la péréquation déjà en vigueur.

Redistribution directe du 1% des ressources

La réforme proposée tient en trois mesures. Tout d'abord, et c'est une grande nouveauté, il y aura des transferts directs entre communes. (voir la 1^{re} colonne du tableau ci-contre) Cette «péréquation des ressources», fondée sur le modèle fédéral de redistribution entre les cantons, portera sur 1% des ressources de l'ensemble des communes. Un exercice toutefois tempéré par une compensation de «ville-centre» rétrocédée à la Ville

de Genève par toutes les autres communes.

Soutien aux équipements et à la culture

Deuxième mesure, le Fonds d'équipement communal sera entièrement rénové. Destiné à soutenir les communes pauvres dans leurs emprunts, ses moyens seront augmentés de 14 millions pour financer aussi des dépenses de fonctionnement de caractère intercommunal. Cette manne devrait permettre notamment de promouvoir l'offre culturelle des communes.

L'aspect péréquatif sera renforcé par le mode de financement du Fonds intercommunal. Il ne sera en effet par proportionnel au nombre d'habitants de chaque commune, mais à l'«équivalent centime» (voir le tableau en bas de la page).

Par ailleurs, le Fonds intercommunal sera entièrement géré et financé par les communes, l'Etat se contentant d'une

fonction de contrôle. Par exemple, on ne pourrait plus y recourir pour financer le Stade de Genève.

Dix mille francs par place de crèche

Troisième étage de la fusée: un fonds financé selon le même principe que le précédent - selon les «équivalents centimes» - et qui redistribuerait à chaque commune 10 000 francs par place de crèche qu'elle finance ou qu'elle subventionne. Une manière solidaire de répondre à un besoin coûteux et qui va croissant.

Tout cela va-t-il entraîner des hausses d'impôts communaux? C'est improbable, selon le directeur de l'ACG. Les excédents de ces dernières années devraient permettre d'avaler la pilule de la nouvelle péréquation sans trop de dommage. Mais d'un autre côté, il ne faut pas s'attendre non plus à un mouvement important de baisses d'impôts.



La mairie de Cologny. Avec d'autres, elle se montrera plus solidaire des communes moins aisées. (P. FRAUTSCHI)

L'IMPACT QU'AURAIT EU LA NOUVELLE PÉRÉQUATION EN 2006 (Chiffres en milliers de francs)

COMMUNES:	Péréquation ressources	FEC rénové	Crèches	Effets totaux
Aire-la-Ville	107	142	-45	204
Anières	-298	-192	-150	-642
Avully	220	8	-84	144
Avusy	21	341	-35	327
Bardonnex	114	-70	-78	-33
Bellevue	-33	-115	-86	-234
Bernex	327	107	5	440
Carouge	-514	-950	-215	-1680
Cartigny	-23	-43	-70	-138
Céligny	-46	-45	-74	-167
Chancy	183	28	-47	164
Chêne-Bougeries	-279	-515	-103	-898
Chêne-Bourg	434	-232	140	342
Choulex	-30	-32	-90	-153
Collex-Bossy	22	-56	-16	-50
Collonge-Bellerive	-737	-545	-441	-1724
Cologny	-3819	-598	-967	-5385
Confignon	92	242	384	719
Corsier	-159	-130	-90	-380
Dardagny	-16	74	-72	-15
GENÈVE	-1328	-11731	3149	-9910
Genthod	-2105	-330	-449	-2885
Grand-Saconnex	-199	-405	344	-261
Gy	-46	-31	-50	-129
Hermance	-30	-54	-27	-111
Jussy	5	-46	-75	-116
Laconnex	9	71	-36	44
Lancy	246	549	470	1265
Meinier	-40	-80	-130	-251
Meyrin	-548	-1011	-35	-1595
Onex	5517	795	331	6644
Perly-Certoux	-47	-114	-184	-346
Plan-les-Ouates	-1004	-611	-27	-1643
Pregny-Chambésy	-101	-187	-181	-470
Presinge	-71	-49	-79	-199
Puplinge	10	-79	-128	-196
Russin	5	49	-22	32
Satigny	-720	-230	8	-942
Soral	-6	38	-42	-10
Thônex	415	-442	-315	-342
Troinex	-61	-112	-82	-256
Vandoeuvres	-264	-198	-321	-783
Vernier	3268	2533	302	6105
Versoix	1354	614	-5	1962
Veyrier	180	-348	-269	-436

Infographie: G. Laplace. Données: D. von Burg. Source: Association des communes genevoises.

VALEUR DU CENTIME ADDITIONNEL EN 2007 (Chiffres en milliers de francs)

COMMUNES:	VALEUR
GENÈVE	16 156
Meyrin	1 361
Carouge	1 355
Lancy	1 355
Vernier	1 046
Plan-les-Ouates	834
Cologny	780
Collonge-Bellerive	744
Chêne-Bougeries	673
Grand-Saconnex	646
Thônex	514
Veyrier	506
Genthod	503
Versoix	462
Onex	445
Bernex	442
Satigny	340
Anières	333
Chêne-Bourg	303
Vandoeuvres	289
Pregny-Chambésy	250
Confignon	169
Perly-Certoux	169
Troinex	158
Bellevue	154
Corsier	127
Meinier	110
Puplinge	99
Bardonnex	94
Dardagny	80
Jussy	79
Collex-Bossy	73
Céligny	73
Choulex	67
Hermance	67
Avusy	63
Cartigny	52
Chancy	50
Presinge	50
Avully	50
Laconnex	41
Aire-la-Ville	41
Soral	27
Gy	20
Russin	16

▲ Première colonne: ce que chaque commune aurait versé ou reçu au titre de la péréquation des ressources en 2006. D'année en année, les recettes des communes varient, et certaines se trouveront tantôt bénéficiaires, tantôt contributrices.

A remarquer que dans la deuxième et la quatrième colonne, le total n'est pas de zéro, mais de 14 millions. C'est l'effort supplémentaire que l'ACG a décidé de faire pour l'intercommunalité.

Dans la troisième colonne enfin, si une commune est bénéficiaire, c'est qu'elle finance beaucoup de places de crèche. C'est typiquement le cas de la Ville de Genève, d'Onex, de Lancy ou de Vernier.

◀ La valeur du centime additionnel dépend du nombre d'habitants, mais aussi de leur capacité contributive. Ainsi, on remarque par exemple que Cologny, qui a trois fois moins d'habitants qu'Onex, a une valeur de centime plus élevée. Donc, bien que moins peuplée, Cologny versera davantage au Fonds intercommunal et à celui destiné à subventionner les places de crèche.

LA CHRONIQUE DE PASCAL DÉCAILLET

Marine à voile

Fantastique morceau d'anthologie de l'Office fédéral de la communication

(Ofcom), à Bienne: dans un communiqué, ce service se demande très sérieusement «s'il existe encore un besoin en ondes moyennes pour la diffusion de programmes de radio en Suisse». Etude, procédure de consultation

jusqu'au 31 octobre.

La vie des médias est en révolution copernicienne. Regardez Genève: réveil de stations privées, plates-formes multimédias pour les grands éditeurs, arrivées des nouvelles sur votre portable, votre montre. Prédominance, d'ici à cinq ans maximum, de l'émission sur le concept lourdingue de «grille», comme unité de mesure et de production. Bref, 1789. Et pendant ce temps, l'Ofcom investit son énergie dans une enquête sur... les ondes moyennes!

Oui, sous peu, la notion de «chaîne de radio», avec ce qu'elle implique de fidélité captive, ne sera plus qu'un souvenir. D'autres modes de production, comme le numérique, permettront, dans le choix des offres, une souplesse qu'on n'imagine pas aujourd'hui. Toutes les radios du monde, très bientôt, seront à votre portée. Et la voix hertzienne, pourtant si soluble dans l'air, ne sera plus la principale.

Et, au cœur de ce maels-tröm, quelque part dans de puissants bureaux du Seeland, de visionnaires esprits préparent un rapport en trois exemplaires sur les ondes moyennes.

On attendait avec impatience leur prochaine étude sur le silex, les lampes à huile et la marine à voile.



PASCAL DÉCAILLET

JOURNALISTE
INDÉPENDANT

PUBLICITÉ

Gagnez un bon pour une mise en marche du Jet d'eau

Exposition
Le Jet d'eau
Une histoire, un symbole

Espace SIG
Pont de la Machine

du 29 août au
16 octobre 2008

du lundi au samedi

www.mieuxvivresig.ch

Une énergie propre à chacun